

Séance plénière

➤ **JEUDI 17 NOVEMBRE 2011 APRÈS-MIDI (054)**

PROJET ET PROPOSITIONS DE LOI

1. Proposition de loi (Madame Sophie De Wit, Sarah Smeyers, Carina Van Cauter et Sabien Lahaye-Battheu) modifiant la loi du 17 avril 1878 contenant le Titre préliminaire du Code de procédure pénale en ce qui concerne la poursuite d'infractions commises à l'étranger, n^{os} 1541/1 à 7.

*Une personne inculpée d'infractions terroristes ou de certaines infractions violentes graves commises à l'étranger, telles que le meurtre, ne peut être poursuivie en Belgique que si elle s'y trouve.
Afin d'empêcher ces inculpés de se cacher dans un pays qui ne coopère pas à leur poursuite, les auteurs proposent de prévoir une exception pour les infractions précitées.*

La proposition de loi n° 1541 est adoptée par l'unanimité des 133 voix

2. Projet de loi modifiant l'article 6, § 6, de la loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes d'étranger et aux documents de séjour et modifiant la loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques, n^{os} 1627/1 à 5.

Le projet de loi n° 1627 est adopté par 107 voix contre 26 et 2 abstentions

3. Proposition de résolution (Mme Marie-Claire Lambert, MM. Daniel Bacquelaine, Yvan Mayeur et Alain Mathot, Mme Colette Burgeon, M. Franco Seminara et Mme Maya Detiège) visant à améliorer la prise en charge des patients dans le domaine de la pédopsychiatrie, n^{os} 1258/1 à 5.

La proposition de résolution n° 1258 est adoptée par 125 voix contre 10

4. Proposition de loi (MM. Jef Van den Bergh, Ronny Balcaen et Christophe Bastin, Mme Valérie De Bue, M. David Geerts, Mmes Linda Musin et Ine Somers et M. Steven Vandeput) modifiant la loi du 19 décembre 2006 relative à la sécurité d'exploitation ferroviaire en vue d'instaurer des amendes administratives, n^{os} 1758/1 à 3.

Afin d'améliorer la sécurité ferroviaire, cette proposition de loi augmente le montant de l'amende maximale en matière pénale tout en instaurant un système d'amendes administratives.

La proposition de loi n° 1758 est adoptée par l'unanimité des 135 voix

5. Proposition de résolution (MM. Dirk Van der Maelen, Patrick Moriau et Wouter De Vriendt, Mmes Thérèse Snoy et d'Oppuers et Corinne De Permentier et M. Stefaan Vercamer) relative à la position à défendre par le gouvernement belge dans le cadre du 4^e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, n^{os} 1847/1 à 6.

La proposition de résolution n° 1847 est adoptée par 97 voix et 38 abstentions

6. - Proposition de résolution (Mme Özlem Özen et Christiane Vienne et M. Patrick Moriau) relative au régime de distribution de denrées alimentaires au profit des personnes les plus démunies de l'Union européenne, n^{os} 1728/1 à 4.

La proposition de résolution n° 1728 est adoptée par 125 voix contre 10